



**Décision n° DEP-DEU-0099-2009 du 06 février 2009
de l’Autorité de sûreté nucléaire portant prorogation d’agrément
de laboratoires de mesures de la radioactivité de l’environnement**

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-11 et R. 1333-11-1 ;

Vu la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, notamment son article 4 ;

Vu la décision n°2008-DC-0099 du 29 avril 2008 de l’Autorité de sûreté nucléaire portant organisation d’un réseau national de mesures de la radioactivité de l’environnement et fixant les modalités d’agrément des laboratoires, homologuée par l’arrêté du 8 juillet 2008, notamment le 1° de l’article 28 ;

Vu l’arrêté du 21 mars 2005 fixant la liste des laboratoires agréés par le ministre chargé de l’environnement et par le ministre chargé de la santé pour les mesures de la radioactivité de l’environnement ;

Vu l’arrêté du 24 février 2006 fixant la liste des laboratoires agréés par le ministre chargé de l’environnement et par le ministre chargé de la santé pour les mesures de la radioactivité de l’environnement ;

Vu la décision n°2006-DC-001 du 20 novembre 2006 de l’Autorité de sûreté nucléaire établissant le règlement intérieur de l’Autorité de sûreté nucléaire, homologuée par l’arrêté du 15 décembre 2006 ;

Vu la décision n°2007-DC-0023 du 29 janvier 2007 de l’Autorité de sûreté nucléaire portant agrément des laboratoires pour les mesures de la radioactivité de l’environnement ;

Vu la décision n°2007-DC-0064 du 10 juillet 2007 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément des laboratoires pour les mesures de la radioactivité de l'environnement,

Décide :

Article 1^{er}

La présente décision proroge les catégories d'agrément 1_03, 1_04, 1_05, 1_09, 1_11 correspondant aux mesures respectivement des indices d'activité alpha global et bêta global, des activités du tritium, des isotopes de l'uranium ainsi que du radium 226 et de ses descendants dans des matrices de type « eaux », conformément à la grille des agréments figurant en annexe I.

Article 2

La date limite de validité de ces agréments, fixée au 28 avril 2009 par l'arrêté du 21 mars 2005, l'arrêté du 24 février 2006, la décision ASN n°2007-DC-0023 du 29 janvier 2007 et la décision ASN n°2007-DC-0064 du 10 juillet 2007 susvisés, est prorogée jusqu'au 15 septembre 2009.

Article 3

Les prorogations d'agrément s'appliquent aux laboratoires dont la liste figure en annexe II, pour tout ou partie des mesures mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire*.

Fait à Paris, le 06 février 2009.

SIGNÉ PAR

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire, et par délégation,
Le Directeur général

Jean-Christophe NIEL

ANNEXE I
à la Décision ASN n° DEP-DEU-0099-2009 du 06 janvier 2009 portant agrément de laboratoires
de mesures de la radioactivité de l'environnement

- Grille des catégories d'agrément des laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement -

L'agrément d'un laboratoire est défini par un code numérique à 2 composantes :

- le type de matrice (code à 1 chiffre de 1 à 6)
- la catégorie de mesures radioactives (code à 2 chiffres de 01 à 17)

Code :	Catégorie de mesures radioactives	Type 1 : Eaux - Eaux consommation, Eaux de surface, Eaux souterraines, Eaux de rejet, ...	Type 2 : Matrices sols – Terres, sédiments boues, ...	Type 3 : Matrices biologiques – Végétaux, lait, faune, flore...	Type 4 : Aérosols sur filtre	Type 5 : Gaz air	Type 6 : Milieu ambiant (sol/air)
.._01	Radionucléides émetteurs γ > 100 keV	1_01	2_01	3_01	4_01	5_01	-
.._02	Radionucléides émetteurs γ < 100 keV	1_02	2_02	3_02	4_02	5_02	-
.._03	Alpha global	1_03	-	-	4_03	-	-
.._04	Bêta global	1_04	-	-	4_04	-	-
.._05	^3H	1_05	2_05	3_05	-	5_05	-
.._06	^{14}C	1_06	2_06	3_06	-	5_06	-
.._07	$^{90}\text{Sr}/^{90}\text{Y}$	1_07	2_07	3_07	4_07	-	-
.._08	Autres émetteurs bêta purs	1_08	2_08	3_08	-	-	-
.._09	Isotopes de U	1_09	2_09	3_09	4_09	-	-
.._10	Isotopes de Th	1_10	2_10	3_10	4_10	-	-
.._11	^{226}Ra + descendants	1_11	2_11	3_11	-	^{222}Rn : 5_11	-
.._12	^{228}Ra + descendants	1_12	2_12	3_12	-	^{220}Rn : 5_12	-
.._13	Isotopes Pu, Am, ...	1_13	2_13	3_13	4_13	-	-
.._14	Gaz halogénés	-	-	-	-	5_14	-
.._15	Gaz rares	-	-	-	-	5_15	-
.._16	Dosimétrie gamma	-	-	-	-	-	6_16
.._17	U pondéral	1_17	2_17	3_17	4_17	-	-

ANNEXE II
à la Décision ASN n° DEP-DEU-0099-2009 du 06 janvier 2009 portant agrément de laboratoires
de mesures de la radioactivité de l'environnement

- Liste des laboratoires bénéficiant de prorogation d'agrément 1_03, 1_04, 1_05, 1_09, 1_11 -

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice eau (type 1)																	Référence agrément	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
AFSSA LERQAP	Maisons-Alfort (94)					X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
ALGADE/LAE	Lyon (69)			X	X	X				X		X							Arrêté du 21/03/05	15/09/09
ANDRA Centre de l'Aube	Soulaines-Dhuys (10)			X	X	X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
AREVA NC/Bessines SEPA/SAN	Bessines-sur- Gartempe (87)			X		X				X		X							Arrêté du 21/03/05	15/09/09
					X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
AREVA NC/ La Hague/SPR	Beaumont-Hague (50)			X	X	X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
AREVA NC/Pierrelatte RLE/LB/Environneme nt	Pierrelatte (26)			X	X														Arrêté du 21/03/05	15/09/09

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice eau (type 1)																	Référence agrément	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
CEA/Cadarache SPR/LANSE	Saint-Paul-lez- Durance (13)				X	X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
				X															Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
CEA/DAM Ile de France DIF/DASE/SRCE	Bruyères-le- Châtel (91)			X	X	X				X		X						Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
CEA/Fontenay-aux- Roses USLT/SPRE/L2SE	Fontenay-aux- Roses (92)			X	X	X												Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
CEA/Grenoble SRSE	Grenoble (38)			X	X	X												Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
CEA/Marcoule DUSP/SPR	Bagnols-sur-Cèze (30)				X	X												Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
				X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09	
CEA/Saclay Laboratoires SPR	Saclay (91)			X	X	X				X								Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
CEA/Valduc SPR Laboratoire environnement	Is-sur-Tille (21)			X	X	X												Arrêté du 21/03/05	15/09/09	

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice eau (type 1)																	Référence agrément	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
CRECEP Laboratoire de radioactivité de l'environnement	Choisy-le-Roi (94)			X	X	X				X		X							Arrêté du 21/03/05	15/09/09
CRIIRAD	Valence (26)					X													Arrêté du 24/02/06	15/09/09
EICHROM Laboratoires	Bruz (35)			X	X	X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
										X		X							Décision ASN n°2007-DC- 0023 du 29/01/07	15/09/09
EURODIF Production DSQ/PE/LE	Pierrelatte (26)				X														Arrêté du 21/03/05	15/09/09
				X															Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
FBFC	Romans (26)			X	X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
Institut de physique nucléaire IPNL/Labrador	Villeurbanne (69)			X	X	X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice eau (type 1)																	Référence agrément	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
Institut pluridisciplinaire Hubert Curien/ groupe RaMsEs	Strasbourg (67)			X		X				X									Arrêté du 21/03/05	15/09/09
					X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
IPL/ Santé Environnement Durable Méditerranée	Nîmes (30)			X		X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
					X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
Institut scientifique de la santé publique	Bruxelles (Belgique)					X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
				X	X					X		X							Arrêté du 24/02/06	15/09/09
																			Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
Laboratoire départemental d'analyses de la Manche – Laboratoire métaux radioactivité	Saint Lô (50)				X	X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
				X															Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice eau (type 1)																	Référence agrément	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
Marine – Groupe d'études atomiques de l'EMM	Cherbourg (50)				X	X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
				X															Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
Marine – LASEM Brest	Brest (29)					X												Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
				X	X													Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09	
Marine – LASEM Cherbourg	Cherbourg (50)				X	X												Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
				X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09	
Marine – LASEM Toulon	Toulon (83)				X	X												Arrêté du 21/03/05	15/09/09	
				X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09	

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice eau (type 1)																	Référence agrément	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
Marine – Service radiologique ILO	Brest (29)					X													Arrêté du 21/03/05	15/09/09
					X														Décision ASN n°2007-DC- 0023 du 29/01/07	15/09/09
PE@RL	Limoges (87)			X		X				X		X							Arrêté du 24/02/06	15/09/09
					X														Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
SERAC/UT MARIO	Besançon (25)			X	X	X													Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
SGS Multilab	Rouen (76)			X		X													Décision ASN n°2007-DC- 0064 du 10/07/07	15/09/09
SUBATECH/SMART – Ecole des mines denantes	Nantes (44)			X	X	X				X		X							Arrêté du 21/03/05	15/09/09